

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-ESTEPHE**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2023**

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 15

Date d'envoi de la convocation : 1<sup>er</sup> décembre 2023

Date d'affichage : 1<sup>er</sup> décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept du mois de décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ESTEPHE convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

**Présidente de séance : Michelle SAINTOUT, Maire**

**Présents** : Michelle SAINTOUT, Jean VIANDON, Martine MANDÉ, Thomas LASSALE, Nicole GOUZIL, Jean-Pierre PAOLANTONI, Carmen FAUCHEY, Danielle DA ROCHA, Marc DRUESNE, Agnès CHATARD, Pierre BRAQUESSAC, Nicolas MIQUAU, Olivier MANEIRO, Romain CERVINO, Laurie LAPOULE

**Absents excusés** : Éliane ZAKA procuration à Michelle SAINTOUT, Patricia CÉCINAS procuration à Jean VIANDON, Claude GAUZARGUES procuration à Olivier MANEIRO, Rémi DENJEAN

**Secrétaire de séance** : Laurie LAPOULE

**DÉLIBÉRATION N° 19-07122023 :**

**OBJET : COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

- Vu le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,
- Vu l'alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du conseil municipal du 23 mai 2020 portant délégations de pouvoirs à Michelle SAINTOUT, Maire,
- Considérant que Michelle SAINTOUT, Maire, est tenue de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est donné lecture du tableau des décisions prises depuis la réunion du Conseil Municipal du 21 juin 2023.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

**Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du conseil municipal.**

**Le Maire,  
Michelle SAINTOUT**



**La secrétaire de séance,  
Laurie LAPOULE**



## ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION N° 19-07122023

## TABLEAU DES DÉCISIONS

Décision n°	Date décision	Forme de la décision	Objet de la décision	Montant
066/2023	28/06/2023	Signature d'une proposition avec la société SERI	Création de passages piétons sur le territoire de la Commune : - marquage au sol (peinture) : - fourniture et pose panneaux signalisation :	2 953,00 € HT – 3 543,60 € TTC 6 087,36 € HT - 7 304,83 € TTC
067/2023	13/07/2023	Signature d'une proposition avec la société Chantiers Métallurgiques de la Pointe de Grave	Extraction, réfection et repose du clapet de bord de rivière défectueux	1 040,00 € HT - 1 248,00 € TTC
068/2023	20/07/2023	Signature d'une proposition avec la société DECATHLON PRO	Fourniture de 3 bancs de touches réglementaires	3 105,83 € HT - 3 727,00 € TTC
069/2023	02/08/2023	Signature d'un avenant n°1 à la convention d'application n° 9-2023 avec le CEN Nouvelle-Aquitaine	Modifications des travaux prévus dans le plan de financement des opérations à réaliser dans le cadre de la gestion durable du patrimoine naturel remarquable situé sur le site de La Vanne. Le plan de financement prévisionnel de l'opération reste inchangé	
070/2023	31/08/2023	Signature d'une proposition avec Jean-Luc MONTARA	Achat d'un lot de 20 barrières 2 m galva	1 188,00 € HT - 1 425,60 € TTC
071/2023	01/09/2023	Signature d'une proposition avec la société DILMEX	Intervention d'une société de désamiantage suite à un dépôt sauvage de matériaux amiantés sur une passe communale	2 950,00 € HT - 3 540,00 € TTC
072/2023	01/09/2023	Signature de propositions avec le Journal du Médoc	Salon du livre 2023 : Promotion via une publication dans une revue spécialisée : - Parution format bandeau (22/09/2023) - Parution en dernière page (29/09/2023)	247,50 € HT - 297,00 € TTC 550,00 € HT - 660,00 € TTC
073/2023	01/09/2023	Signature d'une convention avec la Communauté de Communes Médoc cœur de Presqu'île	Mise à disposition d'agents durant la pause méridienne	
074/2023	14/09/2023	Signature d'un bon de commande avec Sud-Ouest Publicité	Salon du livre « Lire dans le Vignoble » : Diffusion sur Journal Sud-Ouest et TV7	3 014,64 € HT - 3 617,57 € TTC
075/2023	15/09/2023	Signature d'un marché avec l'Agence Métaphore Architecte urbanisme paysage	Réalisation d'une mission complète de révision du PLU de la Commune : Somme globale et forfaitaire comprenant les honoraires et les frais divers :	36 360,00 € HT - 43 632,00 € TTC
076/2023	21/09/2023	Signature d'une proposition avec la société GARANDEAU	Création d'un espace paysager à côté de la cale sèche au Port : Fourniture de blocs calcaire	971,32 € HT - 1 165,58 € TTC
077/2023	09/10/2023	Signature d'un devis avec L'Atelier Graphique	Réalisation du Site Internet de la Commune	2 575,00 € (TVA non applicable)
078/2023	17/10/2023	Signature d'un devis avec la société AZUR EXPERTISES	Cabinet Médical 2 rue des Ecoles : Réalisation des diagnostics immobiliers	354,17 € HT - 425,00 € TTC
079/2023	26/10/2023	Signature d'un avenant au contrat d'assurance N° 3146-0003 avec la société SMACL ASSURANCES	Signature d'un avenant d'ajustement contractuel « Risques Statutaires » modifiant la couverture du Temps Partiel pour raison Thérapeutique (TPT) à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Taux porté à 6,51 % au lieu de 6,04 %
080/2023	26/10/2023	Signature d'une proposition avec le Garage de la Gare	Remise en état de l'ensemble du véhicule AIXAN D-TRUCK	1 570,08 € HT - 1 884,10 € TTC
081/2023	14/11/2023	Signature d'une proposition avec l'entreprise BODET CAMPANAIRE SUD OUEST	Eglise : reprise et fixation de deux fenêtres d'abat-son suite dégradation	4 800,00 € HT - 5 760,00 € TTC

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le 11/12/2023



ID : 033-213303951-20231207-DELIB19\_7122023-DE

082/2023	14/11/2023	Signature d'une proposition avec la société CEPECA-CITEOS	Fêtes de fin d'année : Pose et dépose de décors lumineux	<b>1 903,92 € HT - 2 284,70 € TTC</b>
083/2023	23/11/2023	Signature d'un devis avec la SAS MECA-SERVICE	Véhicule RENAULT MAXITY AC-158-YR : Réparations importantes suite visite du contrôle technique	<b>2 043,02 € HT - 2 451,63 € TTC</b>
084/2023	30/11/2023	Signature d'un devis avec L'Atelier Graphique	Elaboration d'un bulletin municipal	<b>1 337,00 € (TVA non applicable)</b>
085/2023	30/11/2023	Signature d'un contrat avec le Laboratoire Départemental d'Analyses (LDA 33)	Contrat d'analyses alimentaires 2024 : Durée : 1 an (01/01/2024 au 31/12/2024)	<b>495,56 € HT</b>
086/2023	01/12/2023	Signature d'un devis avec la société INDUSTEM	Remplacement sèche-linge de la laverie suite panne non réparable	<b>674,17 € HT - 809,00 € TTC</b>